

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 25

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

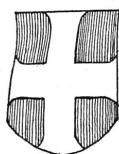
ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Crans a un écusson à fond rouge sur lequel se détache une croix blanche dont les extrémités s'élargissent au contact des bords de l'écusson et que les héraldistes dénomment une « croix pattée ». Cette armoirie a été prise d'un

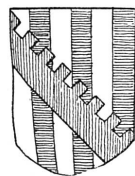
très ancien sceau de la Curie de Crans. Crans fut dès le onzième siècle terre du chapitre de Lausanne. Les couleurs sont celles du chapitre de Lausanne.

* * *



Lavey porte sur un écu vert un coq « hardi » d'argent, crêté, barbé et membré de rouge. Nous pensons que le coq qui figure ici rappelle celui qui figure dans les armes des de Macognin de la Pierre, seigneurs de Morcles, famille valaisanne qui joua un rôle dans l'histoire de Lavey. Ce coq est aussi un symbole de vigilance, qui rappelle que Morcles est une citadelle toujours en éveil. Les couleurs sont celles du canton de Vaud.

* * *



Mauborget a un écu divisé verticalement en six bandes alternativement blanches et bleues, que crénelée, rouge, de haut Sur ce fond une barre oblique en bas et de gauche à droite. Les bandes verticales bleues et blanches sont celles de l'écu des sires de Grandson, la barre oblique indique que Mauborget était un petit bourg : un *borget*.



PRINBET ET LA TCHIVRA

PRINBET n'était pas on coo à laissi trâina oquie per dëfro. Tsi lë vesin, se onna fortise, on ratî, on fochão, onna yaudzetta n'étant pas reduit pë lo dëveloné, on étai su que Prinbet vegnâi lo rapertsî. Mimameint, on iâdzo, s'étai pas gênâ de chemaroutsî on cordî à buia et tot cein que lâi avâi dessu, vë la syndica, que lë z'avâi tant regrettà, principalement dâi dzerrotâire que son hommo lâi avâi zu baillî quand l'avâi étâ pë lo ti fédérât de Fribo, que l'étant garnye de coupliet patriotique. Su la drâite, lâi avâi marquâ :

*La patrie est pour toujours
Aux lieux des premiers amours.*

Et su la gauche :

*La Suisse est belle !
Oh ! qu'il la faut chérir !*

Prinbet l'avâi tot cein maillî et lë z'avâi baillye à sa chëra que l'avâi on boquet mël de conceince que li. N'étâi dan pas tant dëfecilo, po cein que Prinbet l'avâi 'na conceince quemet lë dzerrotâire que l'avâi robâ, de cliâu dzerrotâire que vant asse bin âi tsambe de la chëra — la Princhëtse — qu'âi tsambe à la syndica. On dit que prêtant, que cein vâo à dere que sant quemet dâi z'èlastiquo. L'avâi trovâ on coup onna tsella su la tserrâire que l'étâi marquâie avoué la marca à fu : M. V. Cli farceu de Prinbet l'avâi de : « M. V., cein vâo fère justo mon nom : Toine Prinbet ! » L'étâi cein sa conceince.

On iâdzo, cli guieux de Prinbet n'a-te pas zu lo toupet de robâ onna tchivra, la tchivra de Bâozon, pardieu ! et porteinta que l'étâi. Stî coup la conceince de la Princhëtse lâi a rebouillî et l'a de quand l'a vu arrevâ la tchivra :

— Mâ, mâ, Prinbet, tot parâi ! te vâo allâ ein einfë. Te sâ prau que lë coumandement dîant que faut pas robâ lë tchivre âo vesin.

— Lâi a pas moyen que l'aussant fé dâi coumandement po gravâ âi pouïre dzein de gagnî lau vya, repond Prinbet.

— Se l'allâie âo pridzo quauque iâdzo, l'arâi bin oïu que tote lë demeindze lo menistre no lië : « Tu ne convoiteras point et tu ne déroberas point. »

— Pas tant d'affère, vilhîe resse. Vu allâ âo pridzo demeindze, et se lo menistre no dit que faut pas robâ lë tchivre, vë la ramenâ.

La demeindze d'apri, lë dzein l'étant tot èbahî de vère Prinbet âo pridzo et l'étâi biau de vère quemet l'attitute liëre lë coumeindement, et principalement cli que sè dit : « Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni son bœuf, ni son âne... »

Quand rarreve à l'ottô, Prinbet dit dinse à sa chëra :

— Te pào ître tranquillo ora. L'è bin attitât. L'è dëfèindu de robâ lë bàu et lë bourrisquo, mâ n'è pas question de tchivre dein lë coumeindement !

Marc à Louis, du Conteur.

L'INSPIRATION

EN lisant le journal, ses yeux s'arrêtèrent surpris sur les petits signes noirs qui lui annonçaient, en quelques lignes, le concours ouvert entre tous les poètes vaudois en l'honneur du bi-centenaire du Major Davel.

Cette noble et grande figure s'imposa dans toute son ampleur et sa petite âme si frêle de poète en même temps que le devoir inexpugnable du poète ou du drame dû à la mémoire du héros tant aimé.

Qui mieux qu'elle, femme mystique s'il en fût, saurait donner en quelques notes l'éclat surhumain de ce serviteur fidèle du Devoir !

Gaîment elle se mit à l'œuvre, parcourut les divers livres mis à sa portée pour y recueillir les renseignements les plus précis. Enfin rassemblés, elle traça le plan d'une main ferme et entama le 1^{er} acte.

Puis soudain tout son orgueil et tout son courage faillirent, l'inspiration brusquement s'était envolée,

laissant toute désespérée cette pauvre âme de poète flottant dans le vide, loin des hautes sphères où un peu d'exaltation l'avait élevée et la rabaisant soudain plus bas que terre où les vers misérables fouillaient leur nourriture, elle soupira ardemment après l'ombre et le repos.

Mais une voix harcelante répétait avec chaque tic-tac de la pendule : « Fais ce que dois ! » et toutes les supplications à l'Inspiration disparue restaient muettes. Son cœur avait beau relire comme une consolante espérance ce verset auquel son regard s'était attaché avec ferveur : « — Voici je vais faire entrer l'esprit en vous et vous revivrez ! » Les os secs de l'Inspiration tardaient bien à revivre.

Trop rapide, le temps passait où le concours serait clos — et le pauvre poète tremblait d'arriver trop tard, si jamais il arrivait.

Alors, pris d'une détresse extrême, il s'écria :

— Esprit, viens des quatre vents et souffle sur ces tués, et qu'ils revivent !

C'est à vous tous, Vaudois de pure race, qu'arrive cet appel, afin que l'Inspiration renaisse fortifiée de votre souffle, plus vibrante et plus auguste qu'elle ne le fut jamais au pied de Notre Davel.

19 juin 1922.

Le plus malheureux des poètes vaudois.

A PROPOS DE L'ARCHIVISTE BARON

ES articles du *Conteur* relatifs à l'archiviste Baron n'ont pas passé inaperçus. Ils ont attiré entre autres l'attention d'un membre de la famille, M. le Dr H. Martin, de la Tour, qui s'est mis en devoir de compiler le journal de son ascendant maternel. Nous sommes donc très heureux que M. Louis Hussy, bibliothécaire cantonal, nous ait signalé le joli recueil manuscrit de la Bibliothèque cantonale vaudoise, puisque de cette façon une figure des plus intéressantes de notre histoire vaudoise a surgi de cet oubli où restent tant de bonnes choses.

M. le Dr Martin a lu à la dernière réunion de la Société vaudoise d'histoire une intéressante notice qui paraîtra dans la *Revue historique vaudoise* et viendra compléter les notes publiées ici, ainsi que l'article si bien documenté de M. G.-A. Bridel sur la maison de la Cité habitée par Baron. Peut-être ne nous reprochera-t-on pas d'ajouter encore quelques lignes pour souligner le caractère de ce Vaudois de la vieille roche, comme on n'en trouve plus guère aujourd'hui.

Baron rend un culte tout particulier à la reine Berthe, il évoque le souvenir de cette sympathique souveraine et se livre à un optimisme débordant que nous autres sceptiques du vingtième siècle ne partageons point : nous préférons critiquer, ironiser, détruire tant que nous pouvons tout ce qui est un peu idéalisé. Laissons donc parler l'archiviste : « Oui, reine Berthe du dixième siècle, le souvenir de tes nombreux travaux, de ta sage économie et de ta douce bienfaisance subsiste encore avec honneur dans la Suisse romande où plus d'une romance nous en retrace les traits ; il ne s'en effacera jamais ; bien au contraire, nous le retrouvons partout dans nos belles contrées, des Alpes au Jura, dans les rustiques vallons du Jorat et sur les riants villages du Léman, partout enfin où prévalent une piété éclairée, la simplicité et la pureté des mœurs, l'amour du travail et d'une sage économie, une